

Zeitschrift: Abhandlungen des Historischen Vereins des Kantons Bern
Herausgeber: Historischer Verein des Kantons Bern
Band: 1 (1848)
Heft: 1

Artikel: Miscelle
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-370648>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 14.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Miscelle.

Ungewiß, ob nachfolgender Brief bereits abgedruckt ist, theilen wir ihn jedenfalls als interessantes Aktenstück mit, das dem fleißigen Forscher Meier von Rnonau (s. Bd. II, S. 213) entgangen, auch Tillier (s. Bd. V, S. 106) unbekannt gewesen zu sein scheint, das einzig Bulliemin (Bd. III, S. 543 n. 3) im Auszuge gibt. Der Brief, datirt vom 22. März 1713 aus Rom, ist an Schultheiß Willading in Bern, unterzeichnet P a r e a u; eine Copie befindet sich in den Hallerischen Sammlungen auf der hiesigen Stadtbibliothek.

„J’eus l’honneur de marquer à V. E. le 12 du courant, que le Pape m’avait fait avertir, pour aller au Palais : j’y fus effectivement et j’eus une audience particulière de Sa Sainteté de plus d’une heure; j’ai enfin appris de sa bouche sa résolution à l’égard des Cantons catholiques et celle du roi de France dont elle a eu la bonté de me faire lire la lettre. Le Pape tout avare qu’il est n’a laissé que de faire mettre à part 300,000 écus romains pris du fond établi par les anciens Pontifes ad propagandam fidem pour donner aux Cantons catholiques : il m’a dit qu’il voulait encore augmenter cette somme et qu’il ne la donnerait pas, qu’il ne pût se promettre un heureux succès.

„Quant à la lettre du roi de France qui est datée du 20 Septembre, elle porte qu’il est fâché extrêmement de toutes les brouilleries que suscitent à Sa Sainteté le roi d’Espagne, celui de Portugal et le duc de Savoye qu’il lui offre sa médiation entre ces puissances, qu’il

conservera pour le St. Siège l'attachement et la soumission d'un véritable fils et pour en donner des marques, il ne refuse point de prêter secours à la Catholicité en Suisse, qu'il favorisera autant qu'il sera nécessaire les petits Cantons, mais que pour cela il faut se donner un peu de patience et rappeler tout à fait de Suisse M. le Nonce Caraccioli qui a été la cause de la perte des Catholiques par son peu de ménagemens. Voilà à-peu-près ce que contient la lettre : j'aurais donné toutes choses au monde pour en pouvoir tirer une copie, car elle est fort belle, mais il n'y a pas moyen.

„M. l'abbé Juliani se tue de travailler pour Lucerne et les autres Cantons : pour diminuer un peu le succès de ses négociations, je fis connaître au Pape, que c'était M. Beretti *) qui avait fait donner la commission à cet abbé, car il hait mortellement cet Ambassadeur. Je verray le train que prendront ici les affaires touchant la Suisse et j'aurai soin de Vous en avertir. Au nom de Dieu je demande un grand secret de tout ce que j'ai l'honneur d'écrire à Votre Excellence. Vous voyez ce

*) Beretti-Landi, der spanische Gesandte in der Schweiz. Wie dieser über den unheilvollen Krieg dachte, wollen wir aus einem Briefe Beretti's an Hrn. Drell, agent de France à Zurich, aus Luzern datirt vom 23. April 1712, in einem Manuscript der Bernischen Stadtbibliothek (aus dem Toggenburgischen Mißhålen ausgezogen) beifügen :

« Il paraît par les mouvements que je vois de toute part, qu'on puisse craindre des suites peu heureuses à la Suisse à l'égard du Toggenbourg. Serait-il possible que ce *moine diabolique* qui trompe également les Cantons des deux religions viendra à bout, d'être enfin l'instrument de la Cour de Vienne ? La maison d'Autriche ne souhaite assurément autre chose que de voir les Suisses à s'égorger entre eux. » (Ohne Zweifel ist hier der Abt von St. Gallen gemeint.)

que je risque il y va de ma vie: je le fais de bon cœur parce que j'ai un attachement pour V. L. République et j'ay l'honneur d'être tout à Vous avec une fidélité à toute épreuve et un respect inviolable.

„Mr.

„V. tr. h. et tr. ob. Serv.

„PAREAU.“

Mitgetheilt von F.

Anfrage an Bernische Geschichtsforscher.

Bei'm Durchlesen der Rathsmannuale sind wir auf eine vereinzelte Notiz gestoßen, über die wir bei allen uns bekannten Geschichtsquellen vergeblich Auskunft gesucht haben: wir erlauben uns daher, sie den Geschichtsfundigen mit dem Ansuchen um gefälligen Aufschluß vorzulegen.

Im Rathsmannuale No. 24 (1612, November) fanden wir Folgendes:

Nov. 9., p. 197. Der Stadtschreiber (Bucher) soll in den Schlafbüchern nachsehen, was des Spans halb zwischen Bern und dem Grafen de la Roche etwelcher Plätze in Burgund halb in annis 1429 und 1436 gehalten zu finden und vorbringen.

Nov. 13., p. 209, daß im Oberrn Gewölbe, welches Säckelmeister und Benner dem Säckelschreiber (Stettler) öffnen sollen, der Vertrag sein solle zwischen der Stadt Bern und dem Grafen de la Roche, 1424 um die Franche-Montagne errichtet und der Lehenbrief, so im folgenden 1436sten